



Ville de Cagnes-sur-Mer

Coronavirus

Point sur les recommandations au 2 mars 2020

L'épidémie de Coronavirus est passée en stade 2.

La Préfecture communique :

- Les **mesures de confinement** ne s'appliquent désormais qu'aux personnes de retour de la province de Hubei en Chine, des départements de l'Oise et de Haute-Savoie.
- **Tous les voyages scolaires hors de France et à destination des deux clusters français**, doivent dès à présent être **suspendus ou reportés**.

En fonction de l'évolution de la situation, ces consignes sont susceptibles d'être adaptées. Suivez les sur www.cagnes-sur-mer.fr

Le virus se propage en cas de **contact étroit et rapproché avec une personne malade**, aussi, pour limiter sa propagation, il est recommandé d'adopter les « **gestes barrières** » suivants :

- Saluer **sans se serrer la main**, éviter les embrassades
- Se **laver les mains** toutes les heures
- Rester chez soi **si on est malade**
- Tousser ou éternuer **dans son coude**
- Utiliser des mouchoirs à **usage unique**
- Porter un **masque uniquement quand on est malade**, il protège les autres

Vous avez des questions sur le coronavirus ?

Plateforme téléphonique d'information :

0800 130 000 (appel gratuit)

**En cas de fièvre, toux, difficultés à respirer,
au retour de Chine, composez le 15**